



# **RETOURNER LES SOUMISSIONS AU:**

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada, Service national de passation de marchés

TÉLÉCOPIEUR: 1-855-983-1808

Courriel de soumission / Bid Email : soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

# RÉVISION 001 À INVITATION À SE QUALIFIER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

#### Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada Opérations des approvisionnements Winnipeg, Manitoba R3B 0R9

<b>Titre :</b> Phase 1 - Remise en état du terrain parc national du Canada Banff	de ca	amping Castle (phase 3),	
N° de l'invitation : 5P468-23-0182/A	<b>Date</b> : 2023-10-06		
N° de modification : 001			
N° de référence du client : 23-1590			
L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 2023-10-11		Fuseau horaire : HAR - MDT	
F.A.B.: Usine : □ Destination : ⊠ Autre : □			
Adresser toute demande de renseignements à : Alison Guilford			
•		<b>télécopieur :</b> -983-1808	
Courriel: alison.guilford@pc.gc.ca			
Destination des biens, services et travaux de construction : See Herein – Voir aux présentes			
À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE			

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :		
Adresse :		
N° de téléphone :	Courriel :	
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :		
Signature :	Date :	



N° de l'invitation : N° de la modification : Autorité contractante : Ver.02.08.21

5P468-23-0182/A 001 Alison Guilford

N° de référence du client : Titre :

23-1590 Phase 1 - Remise en état du terrain de camping Castle (phase 3), parc national du

Canada Banff

#### **Modification 001**

Cet amendement vise à :

- A. Distribuer l'information de la conférence des soumissionnaires et de la visite des lieux tenue le 2023-10-04;
- B. Répondre aux questions des soumissionnaires;
- C. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

# A. Renseignements sur la conférence des soumissionnaires

## 1. Participants conférence des soumissionnaires

Fournisseur	Nom des représentants
WESTCOR	Jason Berard
Pidherney's Inc.	Dana Womacks
Hilton Brothers Contracting	Danny Romero
AJB Contracting	Alex Brunet
Slate Construction	William Puranen
Acreage Development Solutions Ltd	Clayton Foster; Lainey Luft
Max Helmer Construction Ltd.	Joe Helmer
Martushev Logging Ltd.	Rohit Lohat; Yohannes Amare

#### B. Questions et réponses

- Q1. Si vous avez un projet pertinent qui peut se situer juste en dessous de la valeur du projet demandé ou juste en dehors de la période des six dernières années et que vous utilisez cela comme soumission pertinente, êtes-vous disqualifié immédiatement pour cette soumission, ou est-ce que Parcs Canada continuera à prendre en compte la pertinence globale de la qualification de l'entrepreneur?
- **R1**. Les valeurs (années, période et coûts) des exigences obligatoires doivent être respectées pour que l'on puisse passer à la phase 1.
- **Q2**. Est-ce que Parcs Canada cherchera à vérifier que l'installation septique du système du terrain de camping Castle est faite par des installateurs de fosses septiques certifiés dans la province de l'Alberta?
- **R2**. Cette certification n'est pas obligatoire. Les soumissionnaires doivent pouvoir présenter une expérience récente et pertinente d'installation de fosses septiques, de préférence dans le secteur public.
- Q3. Le forage directionnel horizontal sous un ruisseau est une tâche ou un domaine de travail très spécialisé qui doit être réalisé par un sous-traitant agréé pour ce type de travail. Existe-t-il un autre moyen pour l'entrepreneur principal de prouver sa capacité à coordonner une telle tâche s'il n'en a pas réalisé une récemment dans la période de six ans requise? Accepteriez-vous une lettre de sous-traitants qualifiés dans le domaine du forage et disposés à travailler avec l'entrepreneur principal pour les exigences de la phase 1?
- **R3**. Cette exigence (M3) est supprimée de la phase 1 et fera partie de l'expérience de sous-traitant en forage horizontal à la phase 2.

N° de l'invitation : N° de la modification : Autorité contractante : Ver.02.08.21

5P468-23-0182/A 001 Alison Guilford

N° de référence du client : Titre :

23-1590 Phase 1 - Remise en état du terrain de camping Castle (phase 3), parc national du

Canada Banff

#### C. Modification du dossier de la demande de soumissions

Dans: ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

Section: **EXIGENCES OBLIGATOIRES**:

## Supprimer:

En ce qui concerne les exigences obligatoires M1 et M2, le soumissionnaire doit sélectionner **au plus** deux (2) projets de référence pour chaque exigence obligatoire; il doit avoir réalisé ces projets au cours des six dernières années. En ce qui concerne l'exigence obligatoire M3, le soumissionnaire doit sélectionner un (1) projet de référence qu'il a réalisé au cours des six dernières années. Le soumissionnaire doit fournir une réponse pour chaque **exigence obligatoire**. Seuls les deux (2) premiers projets mentionnés pour répondre aux exigences obligatoires M1 et M2, et un projet (1) pour répondre à l'exigence obligatoire M3, dans l'ordre, seront pris en considération; les autres ne le seront pas.

# Remplacer par:

En ce qui concerne les exigences obligatoires O1 et O2, le soumissionnaire doit sélectionner **au plus** deux (2) projets de référence pour chaque exigence obligatoire; il doit avoir réalisé ces projets au cours des six dernières années. Le soumissionnaire doit fournir une réponse pour chaque **exigence obligatoire**. Seuls les deux (2) premiers projets mentionnés pour répondre aux exigences obligatoires M1 et M2, dans l'ordre, seront pris en considération; les autres ne le seront pas.

Dans: ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

Section: **EXIGENCES OBLIGATOIRES:** 

Partie: **03** 

**Supprimer:** O3 dans son intégralité.

Dans: ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

Section: **EXIGENCES OBLIGATOIRES:** 

Partie: PROJET 5 (O3)

**Supprimer:** PROJET 5 (O3) dans son intégralité.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.